

Tunisie : Non au recours à l'ONU

mercredi 18 mai 2011, par [FALAH Khaled](#), [PTPD](#) (Date de rédaction antérieure : 17 mai 2011).

On vient d'apprendre, au soir de ce 17 mai, que le gouvernement provisoire tunisien, dont le chef se trouve en visite à Paris, envisage de saisir l'ONU à la suite de la chute d'obus dans le secteur de Dehiba, à la frontière tuniso-libyenne.

Dans ce dossier très sensible, le gouvernement provisoire doit faire preuve de retenue et de sang froid dans le cadre strict du mandat dont il dispose.

Tout en demandant fermement à la Libye de cesser de s'en prendre militairement au territoire tunisien, le gouvernement provisoire doit éviter de se laisser entraîner sur le terrain de l'internationalisation de cette affaire.

En effet toute internationalisation, même sous le couvert de l'ONU, ne peut profiter qu'aux forces de l'OTAN qui cherchent depuis des semaines, et en particulier depuis les déclarations du ministre de la défense britannique Liam Fox devant les Communes, à mettre le pied à la frontière tuniso-libyenne.

L'intégrité territoriale de la Tunisie et sa souveraineté doivent guider l'action de toutes les forces nationales.

Khaled Falah, Responsable des relations extérieures du Parti du Travail Patriotique et Démocratique de Tunisie
